

EM09 Ali OSO

TURKEY

Ali Onaner

Check against  
delivery

Madame la Presidente,

Ayant pris la parole pour la première fois durant cette session du *Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones*, je voudrais tout d'abord <sup>vous</sup> féliciter Madame ~~la Présidente~~ pour ~~sa~~ <sup>notre</sup> nomination et exprimer notre intérêt aux travaux du Mécanisme d'experts.

La Turquie attache une grande importance aux droits des peuples autochtones et soutient les efforts visant à protéger et à promouvoir leurs droits. Nous sommes notamment parmi les donateurs du *Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones*.

Nous suivrons également avec grand intérêt les travaux du Mécanisme d'experts qui a été établi pour doter le Conseil des droits de l'homme d'une compétence thématique en matière de droits des peuples autochtones de la manière et dans la forme voulues par le Conseil.

Nous avons trouvé que les discussions au sujet de *l'Étude sur les enseignements tirés et les défis à relever pour faire du droit des peuples autochtones à l'éducation une réalité* étaient fort utiles afin d'arriver à un résultat qui pourra obtenir une approbation consensuelle du Conseil des droits de l'homme.

Avant de terminer je voudrais revenir brièvement sur l'intervention faite par Monsieur Aprahamian hier après-midi, faisant référence à un document mort né de 1920.

La Turquie est traditionnellement réceptive aux critiques dans un souci d'amélioration constante. Cependant, l'intervention en question constitue non seulement un hors sujet par rapport à l'ordre du jour, mais contient des inexactitudes allant bien au-delà d'une simple carence en notions d'histoire et de géographie.

Permettez-moi donc de rejeter le contenu de cette intervention tout en souhaitant que de tels discours extrémistes ne viennent perturber et discréditer le travail du Mécanisme d'Experts dans le futur.

Je vous remercie